

La Garde régionale forestière des Alpilles tire le bilan de la saison 2020

Depuis la création du Parc naturel régional des Alpilles en 2007, chaque saison estivale est marquée par la présence de jeunes volontaires, embauchés en contrat saisonnier par le Parc pour soutenir les services de protection et de secours dans la lutte contre le risque incendie.

Cela fait plus de 10 ans que le Parc des Alpilles a décidé de répondre favorablement à l'initiative du Conseil régional qui vise à mettre en place une opération de sensibilisation du public au risque incendie. Elle finance 80% des 130 000,00 € TTC nécessaires à la mise en œuvre de la démarche. Le reste étant pris en charge par les 16 communes du Parc.

D'abord appelés APSIF, Agents de Prévention et de Sensibilisation aux Incendies de Forêt, ils sont missionnés pour informer et sensibiliser les publics au risque incendie sur la base d'un arrêté préfectoral qui régleme l'accès, la circulation, la présence et les travaux dans les massifs forestiers de la Région.

Aujourd'hui appelés agents de la Garde Régionale Forestière (GRF), ils jouent un rôle majeur dans l'information aux usagers, en renseignant quotidiennement sur la situation mais aussi, en partenariat avec les offices et bureaux d'information touristique, en proposant des alternatives à la fréquentation des espaces naturels.

En 2020, 14 jeunes gardes et 1 chef d'équipe ont été recrutés entre le 10 juin et le 15 septembre. 7 agents du 10 juin au 15 septembre et 7 supplémentaires du 1^{er} juillet au 31 août. Le contrat du chef d'équipe est de 4 mois pour permettre la préparation en amont et l'évaluation en fin de saison. Agés entre 19 et 30 ans, leur mission comprend, outre la surveillance et la sensibilisation, un volet connaissance par la réalisation d'enquêtes et de relevés statistiques afin d'améliorer le dispositif suivant les profils et origines des publics.

Plus qu'un job d'été, les agents sont particulièrement mobilisés dans la préservation du territoire, soit qu'ils bénéficient d'une formation en environnement ou en tourisme, soit qu'ils sont originaires des Alpilles. Ils reçoivent également une formation conséquente en début de saison afin de les préparer au mieux à leur mission : connaissance de la Défense de la forêt contre les incendies (acteurs, dispositifs, etc.), premiers secours, communication et gestion de conflit, cartographie, connaissance du territoire et des missions du Parc naturel régional des Alpilles.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr



Le 06/10/2020
Page 2/2

2020, une saison calme malgré la chaleur

Bénéficiant d'un printemps et d'un début d'été humides et peu marqués par le vent, le reste de la saison a été calme d'un point de vue risque incendie. Le territoire des Alpilles a connu **20 jours de fermeture** : 6 en juillet, 11 en août et 3 en septembre. C'est le mois d'août qui a été le plus sensible. Les années se suivent et ne se ressemblent pas, en 2019, été particulièrement chaud et sec, le massif avait été fermé au public près d'un tiers de la saison.

Entre le 10 juin et le 15 septembre, les agents de la GRF ont sensibilisé plus de **14 500 personnes** soit une augmentation de plus de 12% par rapport à 2019 à mettre au crédit d'un nombre de jours de fermeture peu élevé mais également d'une envie amplifiée d'espaces naturels à la sortie du confinement. Cette fréquentation s'est concentrée entre mi-juillet et mi-août et c'est le Lac du Peiroou à Saint-Rémy-de-Provence qui remporte la palme de la fréquentation avec plus de 30% du public sensibilisé. Les Moulins à Fontiveille et Les Baux-de-Provence arrivent en 2^{ème} et 3^{ème} position. Autres données importantes, les $\frac{3}{4}$ des personnes sondées étaient à pied, en augmentation alors que l'utilisation de la voiture est en baisse (10% contre 23%). La pratique du vélo est stable autour de 8%. Le délaissement de la voiture est un marqueur à surveiller et à analyser en lien avec nos actions de promotion de formes de mobilité plus durable.

Un profil de visiteurs stable

En 2020, avec la crise sanitaire, la part de français est plus élevée que les années précédentes (86%) dont majoritairement des habitants des Alpilles (20%). Les autres visiteurs proviennent du territoire (Bouches-du-Rhône, Vaucluse) et des régions voisines, Auvergne-Rhône Alpes (9.3) et Occitanie (9.1%). A noter la présence des parisiens qui se maintient (6.8%). Les Belges, les Allemands et les Britanniques constituent le top 3 des visiteurs étrangers.

La bonne nouvelle c'est l'augmentation de la part des personnes ayant connaissance de la réglementation d'accès au massif (+10% pour atteindre les 34%). La communication à l'échelle locale et régionale porte ses fruits et des automatismes s'installent progressivement comme se renseigner sur le niveau de risque incendie avant de se rendre dans les massifs forestiers. Le dispositif est également mieux accueilli avec une meilleure acceptation des publics. Des efforts restent néanmoins à produire auprès des visiteurs plus éloignés. L'action de la GRF est largement avérée et appréciée de toutes les communes et des services de secours. Aucun feu de plus de 1 ha n'est à déplorer en 2020.

Rappelons que la Défense de la forêt contre les incendies est un des rôles majeurs du Parc naturel régional des Alpilles, par la sensibilisation et l'information au public, l'accompagnement et le conseil des différents acteurs mais également par la programmation et la coordination de nombreux travaux de prévention.

Plus d'infos : j.baudel@parc-alpilles.fr - 04 90 90 44 00